

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 228

Artikel: Epargne négociée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. En 1972, le canton de Fribourg comptait 6000 exploitations agricoles ; en l'an 2000, il en restera 3000, ou même 2500, si l'une ou l'autre des hypothèses proposées par les économistes se réalise. La grandeur des exploitations va donc s'accroître considérablement. Pourtant, et c'est l'avis de M. Bourquin, directeur de l'Ecole de Grangeneuve, « ce n'est pas la taille qui détermine l'existence d'une exploitation agricole, mais son revenu » : la combinaison de certaines activités agricoles peut rendre une petite exploitation rentable.

2. La vocation de l'agriculture fribourgeoise, compte tenu de la configuration du sol et du climat, tient dans la production animale et laitière ; actuellement, ces deux productions représentent déjà le 70 % du produit national brut qui s'élève à 350 millions de francs ; mais, car il y a un mais, « dans le domaine de la production laitière, les rendements sont encore trop faibles, note M. Piloud, ingénieur agronome : une vache laitière donne en moyenne 3580 kg à 300 jours dans le canton de Fribourg, alors qu'elle pourrait atteindre 6500 kg grâce à une meilleure sélection du bétail et du fourrage. »

Deux points qui manifestent à l'envi que seule une formation professionnelle plus poussée permettra aux agriculteurs fribourgeois de résoudre leurs problèmes. La votation du week-end marque certainement donc un pas en avant important. Reste à empoigner le problème de la fiscalité paysanne.

Mais que dire du refus du centre médico-pédagogique ?

Dès l'abord, une ambiguïté : les consignes de vote. Les radicaux recommandaient le « non », alors que les démo-chrétiens laissaient la liberté de vote. Tout le monde est pourtant conscient que Fribourg reste le seul canton romand à ne posséder aucun centre médico-pédagogique et, selon l'avis général toujours, cette lacune devra être comblée. Dire « non » une première fois, était-ce reculer pour mieux sauter ?

Voilà pour les contradictions de la dernière votation. Mais il est permis d'imaginer d'autres échéan-

ces tout aussi peu claires dans l'avenir immédiat ; par exemple si des citoyens en venaient à demander un référendum pour s'opposer à la loi sur les fusions entre les communes, retardant ainsi une réalisation législative pourtant prioritaire. Toute cette confusion nous laisse un goût amer. La vie politique fribourgeoise ? Un peu comme si, dans une gare de triage, on déplaçait frénétiquement les wagons d'une ligne à l'autre, en oubliant toujours de constituer le train principal.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Epargne négociée

Après avoir accordé des interviews à la presse de gauche, « AZ », « Vorwärts », « POCH », à « 24 Heures » et à la Télévision suisse alémanique, Ezio Canonica, président de l'Union syndicale suisse, a répondu aux questions de l'hebdomadaire économique « Schweizerische Handelszeitung ». Relevons cette réponse à la question : « Mais que proposez-vous pour combattre le renchérissement ? »

— « Je serais prêt à m'associer au freinage de la consommation par l'adoption d'une forme appropriée de salaire investi ; ce pourrait être un premier pas vers la formation d'un patrimoine en mains des salariés. Je désire préciser que les syndicats sont prêts en tout temps à entamer des entretiens avec leurs partenaires sociaux. Mais les revendications essentielles de la participation aux décisions et de la formation de patrimoines productifs en mains des travailleurs doivent être abordées ! »

A rapprocher d'une information du journal « BZ », organe de l'Association du personnel du Palais fédéral APC (N° 11) :

« Des discussions ardues sont en cours au sein de la commission Schürmann sans qu'une entente entre les groupes soient intervenue. Selon une proposition du délégué du Conseil fédéral, l'augmen-

tation des salaires cette année ne devrait pas excéder le taux du renchérissement et l'accroissement de la productivité. Aucune augmentation de prix ne devrait être consécutive à une augmentation des salaires. »

— Rares sont les journaux professionnels en vente dans les kiosques. Une exception : « SKZ », l'organe trilingue de la Société suisse des employés de commerce. A l'occasion du centenaire de cette association, ce journal a publié un numéro commémoratif. En évidence une nouvelle fois, la tendance de cette société à mettre l'accent sur la formation professionnelle comme moyen de progresser socialement.

— Dans « Die Weltwoche » (20), Ulrich Kägi estime que si un miracle ne se produit pas en dernière heure, M. Max Petitpierre sera nommé président ad interim du CICR.

La drogue en Suisse

— Les sujets à l'ordre du jour dans les suppléments hebdomadaires. Dans la « National Zeitung », Beat Kappeler entreprend une grande série sur la croissance sous le titre général : « La croissance nous mène-t-elle à la mort ? ». Dans le même numéro, des statistiques révélatrices sur le commerce de la drogue en Suisse ; à cette occasion, Stefan Thomi dresse un palmarès des dénonciations à la justice au chapitre de la drogue (par cantons, les chiffres de 1971 entre parenthèses) pour 1972 : Zurich 880 (793) ; Vaud 440 (362) ; Bâle-Ville 401 (335) ; Berne 369 (327) ; Saint-Gall 217 (287) ; Genève 211 (158) ; et en queue de peloton, trois cantons où rien n'est à signaler pour l'année dernière, Nidwald, Argovie et Appenzell-Rhodes intérieures. 60 % des contrevenants n'avaient pas encore vingt ans, alors que l'on note autant de délinquants entre 18 et 19 ans qu'au-dessous de 18 ans. Sur un total de 3882 (3680) amateurs de drogues, on relève enfin une nette prédominance des hommes (723 femmes seulement en 1972).